

## RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 janvier 2018

L'an deux mil dix huit, le 23 janvier, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Gabriel TAILLEE, maire.

**Etaient présents :** M. Gabriel TAILLEE, M. Michel JAUDOUIN, M. Frédéric BARBIER, M. Jérôme GIRARDEAU, Mme Vanessa DESVALLON, Mme Patricia MONTAS-GODINEAU, Mme Emmanuelle BOUET

**Absents Excusés :** M. Etienne GABARD, M. Dominique VERDURE qui a donné pouvoir à Michel JAUDOUIN, Mme Clémence DIGUET

**Secrétaire de Séance :** Jérôme GIRARDEAU

Monsieur TAILLEE, maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2017. Le conseil n'émet aucune objection.

### **1. DEMANDES DE SUBVENTIONS :**

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 80 € pour l'ADAPEI de Maine et Loire, 314 € pour les Restos du Cœur, 900 € pour l'Entente Sportive du Puy Vaudelnay.

Une subvention de 2600 € sera attribuée à l'Association GABOL pour la fête du 10 Juin et celle du 1 septembre 2018.

### **2. CONVENTION SPA :**

Comme les autres années, la SPA d'Angers nous propose de signer une convention de prestations de service. Nous devons nous rapprocher de la SPA de Doué la Fontaine pour savoir si l'on peut établir une convention identique avec eux.

### **3. COTISATION ASSOCIATION DES MAIRES :**

Le conseil municipal donne son accord pour l'adhésion à l'Association des Maires soit la somme de 217.20 € pour l'année 2018.

### **4. TARIFS COMMUNAUX :**

**Salle des fêtes :** 185 € pour les habitants de la commune, 240 € pour les hors commune avec un chèque de garantie dégradations de 230 €, ainsi qu'une garantie de 50 € de forfait ménage.

**Location vaisselle :** 20 € pour les habitants de la commune.

**Concession cimetière :**

Pour les personnes hors commune : 160 € pour 50 ans, 120 € pour 30 ans

Pour les personnes de la commune : 100 € pour 50 ans, 80 € pour 30 ans

**Concession cave urne :**

Pour les personnes hors commune : 750 € pour 50 ans, 500 € pour 30 ans

Pour les personnes de la commune : 500 € pour 50 ans, 300 € pour 30 ans.

**Cantine scolaire :** Le prix du repas scolaire sera de 2.85 € au lieu 2.70 € à compter du 1 janvier 2018 (1 abstention). Le tarif pour les repas pris par des personnes extérieures à l'école sera de 3.50 € au lieu de 3.20 €.

### **5. INDEMNITES AUX AGENTS :**

Le conseil municipal décide de reconduire le régime indemnitaire pour travaux supplémentaires à l'agent de la garderie et de la cantine, à la femme de ménage, à l'agent technique ainsi qu'à la secrétaire.

## **6. DELIBERATION CONVENTION ADS :**

La convention ADS (Application Droit des Sols) avec Doué en Anjou étant arrivée à échéance, une nouvelle convention nous est proposée. Le conseil municipal accepte de renouveler cette convention pour une durée de 8 ans à compter du 1 janvier 2018.

## **7. POINT SUR LES TRAVAUX :**

- Les travaux de ravalement se poursuivent
- L'entreprise BOSSARD a été retenue pour faire les travaux de peinture des huisseries de l'école et de la mairie pour un montant de 4085.75 €.
- La porte de la cantine sera remplacée par une en aluminium pour un montant de 2791.20 €.

## **8. QUESTIONS DIVERSES :**

- Suite aux réunions, et à la simulation financière effectuée par la Préfecture et demandée par les communes de St Macaire, du Puy notre Dame, de Brossay et du Vaudelnay, ces dernières ne désirent pas la création d'une commune nouvelle.
- Le sentier pédestre n'a pas été retenu comme sentier d'intérêt communautaire par Saumur Agglo, mais il est toujours répertorié ; la commune devra l'entretenir.
- Suite à la demande de l'Association Art et Chapelles, une aide financière de 500 € leur sera allouée. Pendant l'été, des artistes exposeront leurs œuvres dans les églises et les chapelles environnantes.
- La galette du personnel est prévue le vendredi 2 février 2018 à 18 h dans les locaux de la garderie.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le lundi 26 février 2018 à 20 h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

G. TAILLEE

M. JAUDOUIN

F. BARBIER

V. DESVALLON

J.GIRARDEAU

E. GABARD

Absent

E. BOUET

C. DIGUET

D. VERDURE

Absent

P. MONTAS-GODINEAU